



## SOLIDAIRES finances

SNUI - SNUCCRF - SOLIDAIRES-DOUANES - SUD TRÉSOR - SUI - SUD INSEE  
SUD ADMINISTRATION CENTRALE MINEFI - SUD CDC - SUD CNP - SNABF-Solidaires

93bis, rue de Montreuil 75011 PARIS

solidairesfinances@solidairesfinances.fr - <http://www.solidairesfinances.fr>

### **CREATION de la DGES : exigeons un cadre de défense collective des agents !**

Le 19 juin, les fédérations rencontraient le Secrétaire général ainsi que les directeurs généraux de la DGE, la DCASPL et du Tourisme sur la fusion des ces trois structures, telle qu'annoncée dans la RGPP lors du conseil de modernisation du 4 avril.

**Déclaration commune :** Solidaires et la CGT ont fait une déclaration commune pour rappeler le climat conflictuel actuel marqué par une forte mobilisation des agents des Finances et replacer le débat dans le contexte particulier de la loi de modernisation de l'économie et surtout du très contesté projet de loi sur la mobilité, outil majeur de mise en œuvre de la Révision Générale des Politiques Publiques. L'exigence d'un réel processus de négociations a été réaffirmée par les deux fédérations qui ont indiqué leur refus de participer au prochain CTPM du 25 juin prévoyant un « point d'info » (retiré de l'ordre du jour depuis) sur la RGPP.

**Un groupe de travail « RGPP Lagarde » :** à la demande insistante de Solidaires et de la CGT, le Secrétaire général a proposé l'organisation avant la mi-juillet d'un groupe de travail ministériel « RGPP Lagarde » sur les modalités de concertation sur le modèle de ce qui s'est fait pour le DGEFIP. Trois sujets y seront abordés : la création de la DGES, la fusion INSEE/SESSI et la création des DIRRECTE (directions régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et de la direction de la Protection des Populations au niveau départemental.

S'agissant de restructurations touchant des directions différentes voire des ministères différents, une telle réunion nous semble effectivement un préalable indispensable à la clarté des débats et à l'obtention de garanties collectives pour les personnels touchés qui doivent pouvoir bénéficier d'un dispositif coordonné et cohérent. Preuve en est : la remise sur table d'un projet d'organigramme de la nouvelle direction, procédé qui ne permet pas de débattre utilement !

**Etat territorial (Dirrecte et direction des populations) :** malgré l'affirmation que les prérogatives des préfets restent inchangées sur les services de Bercy et que les missions sont maintenues, le problème de l'articulation avec les niveaux centraux reste largement posé. Quant aux personnels Industrie travaillant au MEEDAT, il a été réaffirmé que leur gestion restait à Bercy.

**Fusion DGE/DCASPL/Tourisme :** le projet d'organigramme, n'indiquant que les services et sous-directions, est signifiant d'un déséquilibre important en faveur de l'ex-DGE et de l'importance prise par l'innovation et l'aspect « territorial ». Il convient d'en débattre avec les personnels notamment au vu de la décomposition en bureaux car les bouleversements internes sont importants (suppression de 2 directeurs et de 2 sous-directions...). Quant au périmètre « à préciser » avec la DGTPE (international...) et la DGEFP (délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle), la réflexion n'est pas aboutie.

**Solidaires a d'emblée souligné la nécessité de préserver missions, fonctions et effectifs** et en demandant que chaque agent puisse suivre ses fonctions et a insisté sur la nécessaire prise de

conscience de l'administration quant aux dégâts humains que provoquent les restructurations, notamment sur l'impact que l'on prévoit important sur les fonctions supports doublonnant ou « triplonnant ».

**Des engagements à concrétiser notamment par la vigilance des personnels et l'opposition réitérée au projet de loi sur la mobilité:**

le Secrétaire général a indiqué que la majorité des agents retrouvera ses fonctions et missions et s'est engagé à ce que chaque agent retrouve un poste, mais bémol important pas forcément dans la direction, semblant effectivement cibler les fonctions supports (néanmoins plusieurs localisations géographiques demeurant pour l'instant, - pas de bouleversements immobiliers pour l'instant -, la gestion sera « différenciée »).

Il a assuré les fédérations de sa volonté de « traitement humain » des problèmes GRH. Aucun agent ne devra être pénalisé par la restructuration.

En ce concerne les agents en provenance du Tourisme, l'exemple de la DGEFP sera appliqué : les agents seront reçus individuellement pour maintien ou détachement...Face à ce bel optimisme rassurant, les fédérations ont rappelé que les dispositions de la loi sur la mobilité sont toutes autres et ont demandé qu'un comité de suivi soit créé.

**Le calendrier** : le Secrétaire général a insisté sur la gestion dans le temps de cette fusion. Les discussions sur la création de la direction se dérouleront jusqu'à la fin de l'année pour une décision à acter en janvier 2009. La mise en place GRH et Immobilière est annoncée comme beaucoup plus progressive (2 ou 3 ans). Cela reste à démontrer dans les faits : Solidaires a demandé que soit communiqués dès que possible les ETP et plafonds d'emploi de chaque direction dans le cadre de l'exercice budgétaire afin d'avoir une vision concrète de l'impact de la fusion.

**La méthode** : outre la réunion ad hoc qui cadrera, nous l'espérons, la méthode, le Secrétaire général a proposé des réunions thématiques ainsi que des réunions d'étapes transversales, des réunions avec les syndicats dans chaque direction ainsi que des réunions collectives avec les agents concernés et des réunions individuelles pour les agents impactés.

**Fusion INSEE/SESSI** : Solidaires a cité cette fusion comme contre-exemple tant en matière de calendrier que de méthode. Un audit, dont la lettre de mission n'a pas été fournie aux syndicats, se déroule pendant les congés d'été et pourra difficilement prendre en compte l'avis des agents...les directeurs ont envoyé une lettre ouverte aux agents sans prendre la peine de recevoir les syndicats...Le secrétaire général a donc rajouté ce sujet à l'ordre du jour du groupe de travail ministériel.

Un relevé des discussions a été demandé.

**Plus que jamais, il est important d'exiger des garanties collectives pour les agents, la défense des missions et l'ouverture de véritables négociations.**

23/06/2008